

# La création des DREAL Décisions du CMPP, enjeux et circulaire du Premier ministre



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire<sup>1</sup>

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

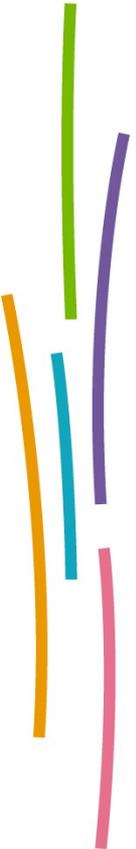
# La réforme des services territoriaux

## > réforme territoriale de l'Etat

---

### ➔ Principes retenus lors du CMPP du 12 décembre 2008 :

- **la circonscription régionale**
  - > niveau de droit commun du pilotage des politiques publiques sur le territoire
  
- **au niveau régional**
  - > 8 directions, dont la DREAL, organisées en correspondance avec les périmètres des politiques publiques
  
- **au niveau départemental**
  - > des directions organisées selon une logique “clients” pour mieux répondre aux besoins des citoyens



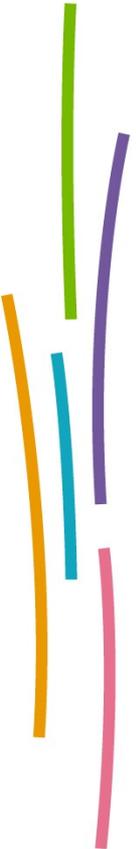
# La réforme des services territoriaux

## > les enjeux de la création des DREAL

---

### → Apports d'un échelon régional unifié

- **une plus grande pertinence et cohérence dans le processus décisionnel**
  - > prise en compte en amont d'un plus grand nombre d'enjeux
  - > approches transversales et intégrées
- **un poids et une légitimité renforcés**
  - > vis-à-vis des parties prenantes du développement durable, grâce à un management coordonné sur la base de politiques et de doctrines partagées des DRE, DRIRE, DIREN
- **un enrichissement mutuel des méthodes de travail**
  - > mutualisation et partage des bonnes pratiques
- **une communication externe plus percutante**
  - > présentation plus globale des politiques locales de développement durable
  - > pertinence d'un traitement cohérent de problématiques territoriales par nature transversales



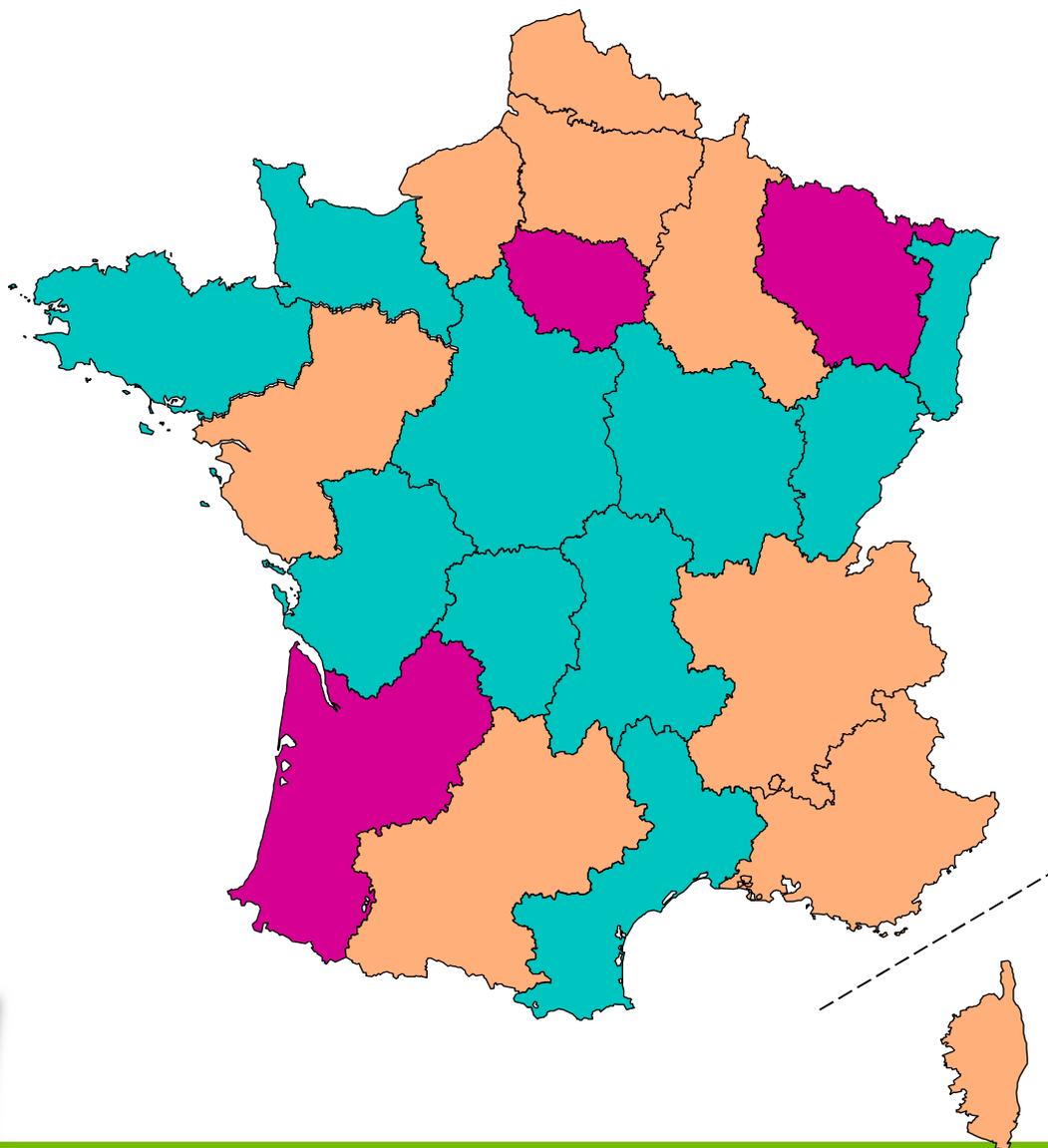
## La réforme des services territoriaux > création des DREAL

---

→ création d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) par regroupement des DRE, DIREN et DRIRE (hors missions réalisées pour le compte du MINEIE)

- circulaire du Premier Ministre du 15 mai 2008 définissant les modalités et calendrier
- mise en place en **3 exercices**:
  - 9 régions au 01/01/2009, dont les 5 régions ayant expérimenté le rapprochement DRIRE-DIREN
  - 11 régions au 01/01/2010
  - 6 régions au 01/01/2011
- dispositions juridiques spécifiques pour l'Outre-mer et l'Île-de-France

# Les vagues de fusions



- Vague 1 - Fusion 2009
- Vague 2 - Fusion 2010
- Vague 3 - Fusion 2011

# Dispositif de pilotage et de concertation



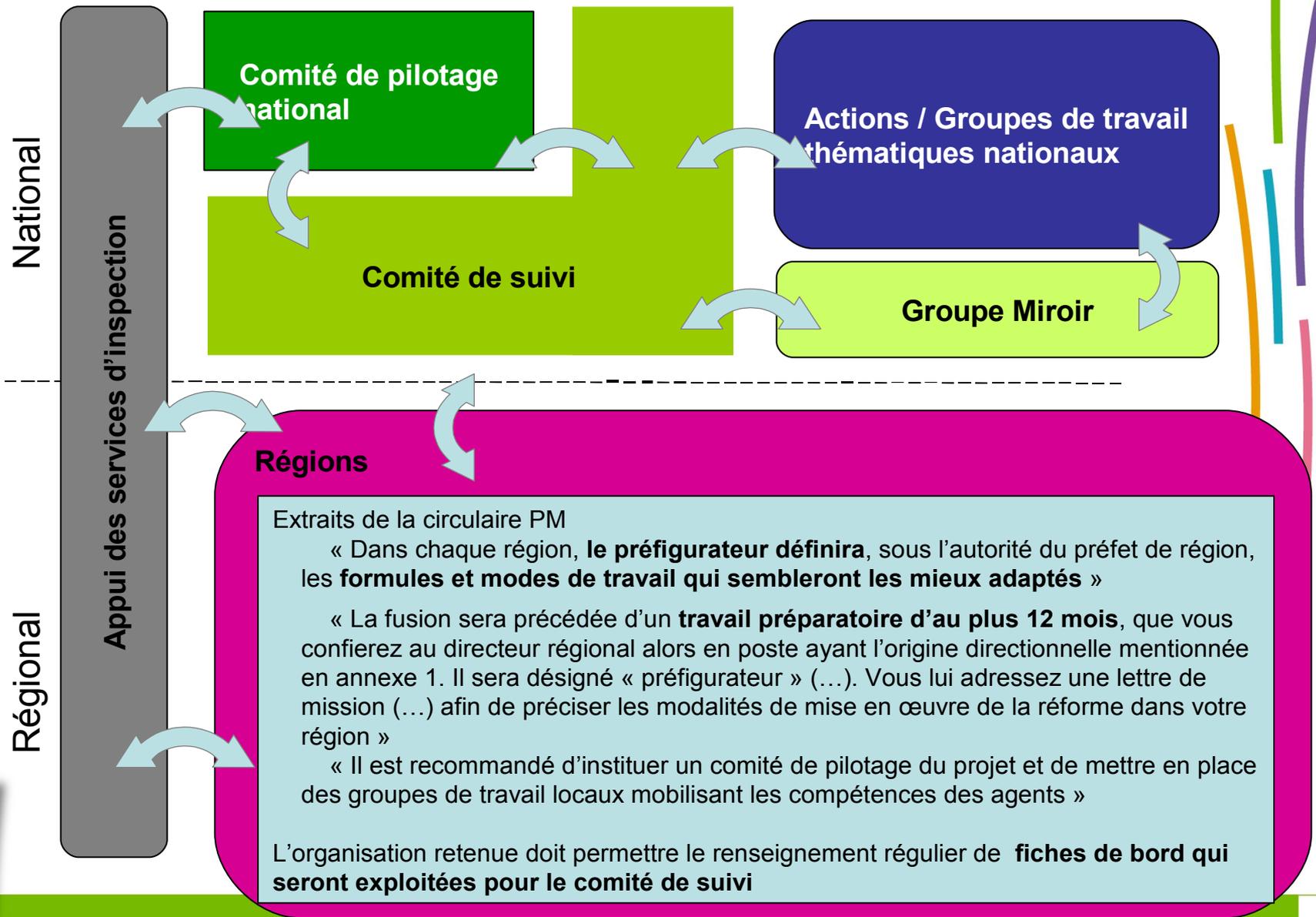
Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

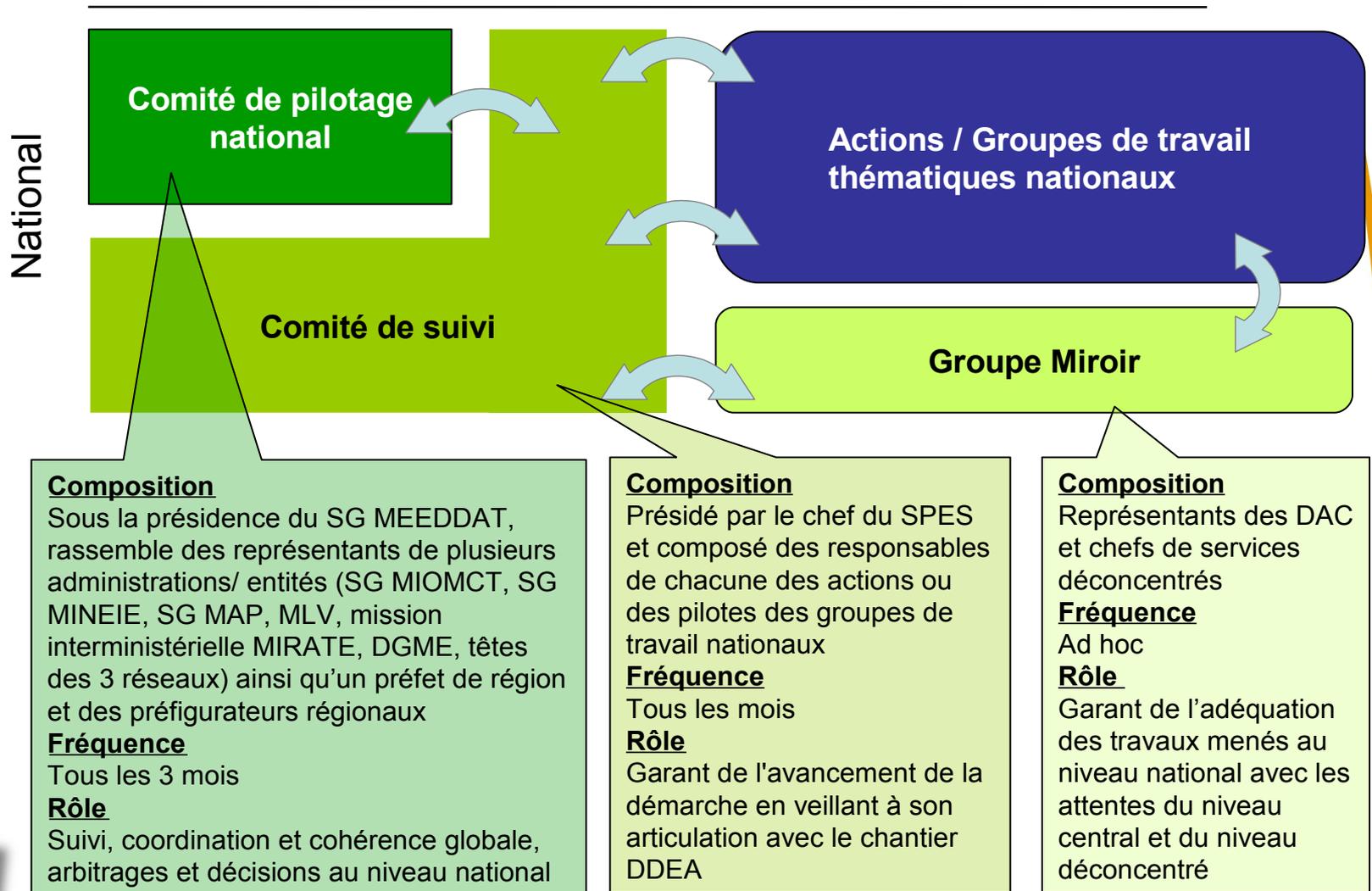
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

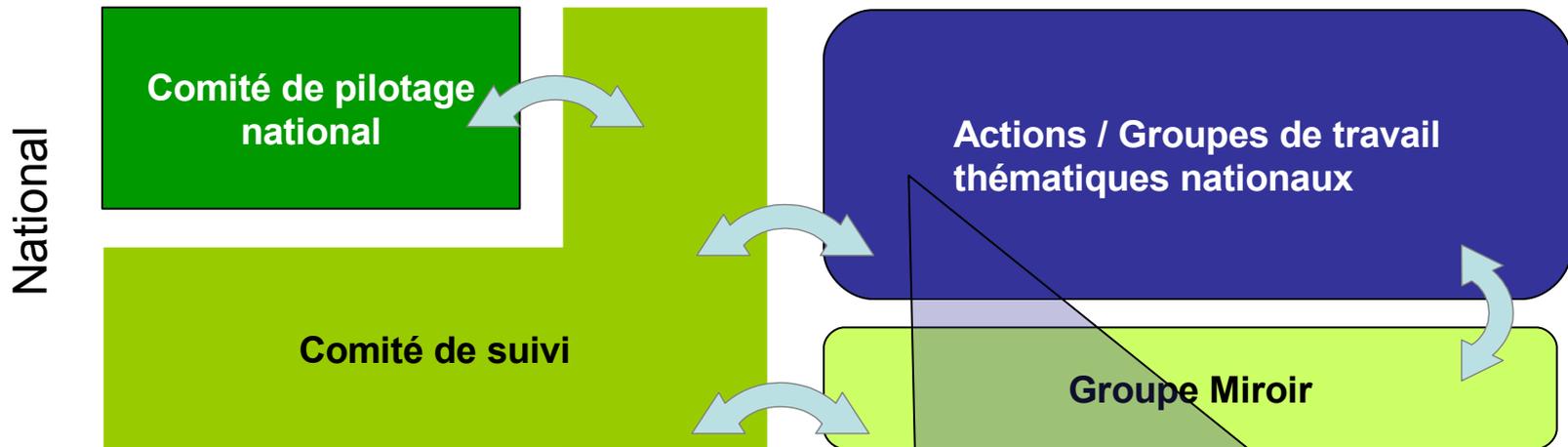
# Le dispositif de pilotage global



# Le dispositif de pilotage niveau national (1/2)



## Le dispositif de pilotage niveau national (2/2)



### Composition

Chaque action est confiée à un responsable qui peut s'appuyer sur un groupe de travail thématique national associant des personnes qualifiées de l'administration centrale et des services déconcentrés.

### Fréquence

Variable d'un groupe à l'autre

### Rôle

Mener la réflexion sur une action spécifique selon le cadrage apporté par le comité de suivi.

### Actions identifiées

Actions liées à la création du MEEDDAT et qui nécessitent d'être prises en compte au niveau régional

Actions spécifiques à la création des DREAL

↳ Parmi ces actions certaines sont nécessaires à la création des DREAL, d'autres permettront d'aboutir à un fonctionnement unifié

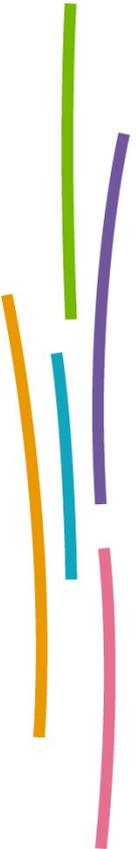
En articulation avec les travaux DDEA pour :

- Organisation et mutualisation des fonctions support
- Harmonisation avec l'échelon régional de la réforme départementale
- Systèmes d'information et SIG

## Le dispositif de pilotage niveau régional

---

- **actions à engager pour toutes les régions :**
  - > expliquer le **sens de la réforme** en interne/externe
  - > renforcer le **dialogue social**, l'écoute et la communication
  - > favoriser la **connaissance réciproque** et l'émergence de **valeurs communes**
  - > coordonner les **plans de communication** des 3 directions
  - > mettre en commun et **partager les données**
  
- **actions à mener durant la phase de préfiguration :**
  - > élaborer un **projet de service**
  - > établir un **organigramme détaillé**
  - > unifier les référentiels, les outils et les procédures, en particulier élaborer un **projet de règlement intérieur**
  - > recenser les **besoins individuels en formation**



# La concertation avec les organisations syndicales



## La concertation au niveau national

- Tant que le CTPM du MEEDDAT n'est pas instauré, une réunion d'échange avec les 7 organisations syndicales du périmètre MEEDDAT sera organisée
- Une fois le CTPM du MEEDDAT instauré, un nouveau groupe d'échange dont la composition sera une émanation du CTPM sera constitué. Ce groupe ne sera pas spécifique à la problématique DREAL

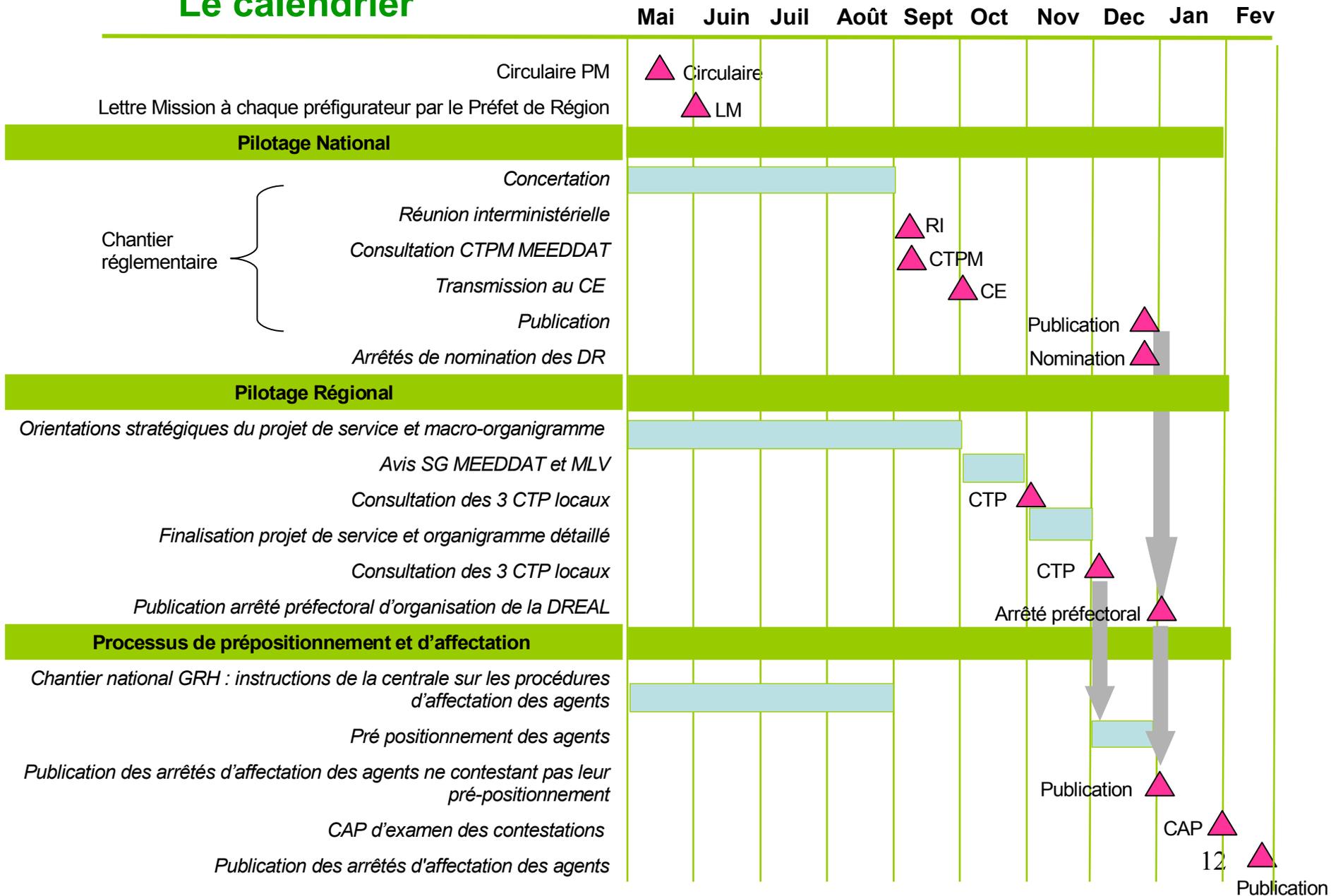


## La concertation au niveau local

- Elle est conduite par les préfigureurs
- Avant l'instauration du CTPS DREAL, la concertation pourra être conduite en réunissant les membres des trois CTPS, chaque CTPS restant compétent pour le vote
- D'autres réunions d'échanges se tiendront aussi en dehors de ces instances



# Le calendrier



# Présentation des actions et chantiers pilotés au niveau national



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## La liste d'actions

---

- Le chantier a été décomposé en actions, définies en fonction du retour d'expérience d'autres réformes (décentralisation, création des DDEA...)
- La liste et le contenu des actions ne sont pas figés. La liste pourra être modifiée en cas d'identification de nouveaux besoins ou attentes
- Chaque responsable d'action pourra réunir des groupes de travail associant des personnes qualifiées de l'administration centrale et des services déconcentrés

# Les différents types d'actions

**Actions nationales  
nécessaires à la création  
des DREAL**  
(A conduire dès 2008)

**Actions pour un  
fonctionnement unifiées  
des DREAL**  
(engagées en 2008 et à  
poursuivre au delà)

**Actions liées à  
la création du  
MEEDDAT**

Actions relatives à la « stratégie régionale » en région:

- Document de coordination régionale
- Dialogue de gestion (dont BOP et UO)
- Mutualisation des fonctions supports
- Organisation des fonctions de pilotage stratégique en région

**GRH**

- réflexion sur les régimes indemnitaires
- Réflexion sur la gestion des compétences, les carrières...
- Articulation des dispositifs de formation
- Réflexion sur les dispositifs d'évaluation individuelle
- ...

**Actions liées à  
la création des  
DREAL**

- GRH (processus d'affectation, ...)
- Réglementaire (publication des décrets)
- Pilotage (accompagnement au changement)
- Dialogue social
- Communication
- ...

GRH (cadre national relatif au temps de travail et aux conditions de travail, coordonner ou réformer les cycles de mobilité et les règles de gestion, action sociale...)

Immobilier

Unification des systèmes d'information: messagerie, réseaux...

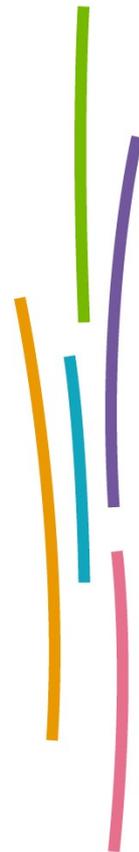
SIG

Inspection

...

## Liste des actions menées au niveau national (1/4)

Thème	Actions nationales nécessaires à la création des DREAL et liées à la création du MEEDDAT
BOP	Dialogue de gestion (et cartographie des BOP et des UO)
Document de coordination régionale	Contenu et élaboration des documents de coordination régionale
Mutualisation des fonctions supports	Organisation de la mutualisation des fonctions support en région
Pilotage stratégique	Organisation des fonctions de pilotage stratégique en région



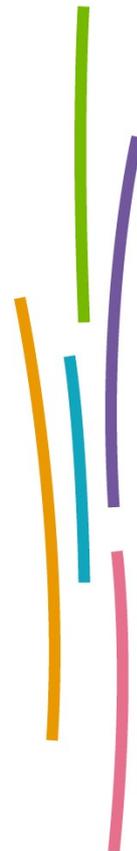
## Liste des actions menées au niveau national (2/4)

Thème	Actions nationales nécessaires à la création des DREAL et liées à leur création
Affaires financières	La fonction comptable des DREAL et des DRE, DRIRE et DIREN
Pilotage stratégique	Permettre au DREAL d'assurer le suivi des effectifs de son service, de son BOP et des UO de sa région
Communication	Communiquer sur l'avancement de la réforme et assister les services pour leur communication
Dialogue social	Mise en place des instances d'échanges sur la réforme (groupes d'échanges) et programmation des CTPM
GRH	Réflexion sur la gestion et l'évolution des postes de direction (et question pratique de la gestion des intérimis)
GRH	Assurer la continuité de la paye des agents
GRH	Affectation des agents en directions régionales et accompagnement des mobilités
GRH	Création effective des DREAL par nomination des directeurs
Pilotage	Accompagnement de la réforme pour l'encadrement des directions régionales (CODIR) et formation au changement
Réglementaire	Publication du décret relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales et publication des textes associés (France métropolitaine hors IDF)
Réglementaire	Publication du décret relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales d'outre-mer et publication des textes associés
Réglementaire	Publication du décret relatif à l'organisation et aux missions de la direction régionale d'Ile-de-France et publication des textes associés



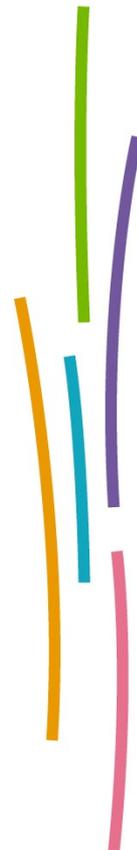
## Liste des actions menées au niveau national (3/4)

Thème	Actions nationales pour un fonctionnement unifié des DREAL et liées à la création du MEEDDAT
GRH	Réflexion sur les régimes indemnitaires
GRH	Réflexion sur la gestion des compétences, les carrières,...
GRH	Articulation des dispositifs de formation
GRH	Réflexion sur les dispositifs d'évaluation individuelle



## Liste des actions menées au niveau national (4/4)

Thème	Actions nationales pour un fonctionnement unifié des DREAL et liées à leur création
Dialogue social	Dialogue social: diffusion des instructions pour la mise en place des CTP locaux, harmonisation des pratiques
GRH	Diffusion d'un cadre national relatif au temps de travail
GRH	Coordonner ou réformer les cycles de mobilité et les règles de gestion
GRH	Unification des dispositifs relatifs à l'Hygiène et la sécurité - instructions pour la mise en place des CLHSCT
GRH	Action sociale: réflexions sur l'harmonisation des modes de gestion et des prestations
GRH	Mutualisation des réseaux (médecine de prévention, IHS, service social...)
GRH	Réflexion sur les dispositifs de recrutement
Immobilier	Instructions pour l'élaboration des projets immobiliers et analyse, hiérarchisation et financement
Informatique	Vers une unification des systèmes d'information: messagerie, réseaux, intranets...
Informatique	Système d'Information Géographique
Inspection	Définition d'un dispositif d'inspection pour les DREAL



# Le dispositif d'accompagnement



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

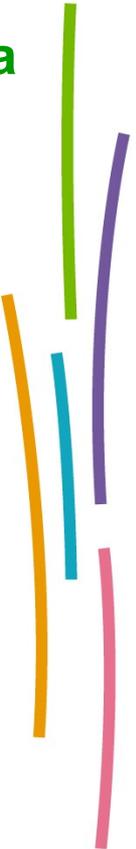
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Des ressources sont mises à disposition tout au long de la démarche

## Au niveau Central

Communication auprès des directeurs régionaux (séminaires...)

- Rencontre, par vague, des préfigureurs pour faire des points d'étape
- Diffusion et mise à jour du guide de fusion
- Point d'étape avec les services d'inspection
- Actions de communication, information pour aller vers une culture commune
- Mutualisation et partage de retours d'expérience
- Accompagnement individuel des agents et des cadres dirigeants, préfigureurs et non-préfigureurs



# Des ressources sont mises à disposition tout au long de la démarche

## Au niveau Local

Accompagnement au niveau local des préfigurateurs par des consultants: les modalités et l'objet de cet accompagnement sont définis à partir de la demande du préfigurateur de chaque région et validés par le SPES

### •Animation

- Préparation animation des séminaires
- Animation de groupes de travail thématiques

### •Formalisation

- Rédaction relevé de conclusions
- Assistance à la production du projet de service
- Assistance à la formalisation d'un macro-organigramme

### •Expertise

- Soutien à la communication
- Aide à la conception de la démarche
- Expertise de méthode dans la réflexion sur l'organisation cible
- Explicitation des cultures des services et identification des bonnes pratiques pour la DREAL
- Aide au travail sur les fonctions support
- Démarche d'écoute des partenaires

# Des ressources sont mises à disposition tout au long de la démarche

## Communication

Le site intranet dédié aux travaux de fusion, lieu d'information et d'échanges.

Depuis les réseaux ex-Equipement et ex-Ecologie, puis dans un second temps depuis le réseau MINEIE : <http://dreal.projet.l2>

Depuis le réseau MINEIE : <http://dreal.developpement-durable.ader.gouv.fr>

Depuis l'Internet : <http://extranet.dreal.developpement-durable.gouv.fr>  
(accès protégé par un login et mot de passe)

- Avancement global
- Avancement des groupes nationaux
- Mise à jour du guide de fusion
- Foire aux questions
- ...